VILLE DE La Baule ESCOUBLAC

Le bulletin

Journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

Automne 2026 #24

DOSSIER

VOIRIE : DE NOUVEAUX TRAVAUX CET AUTOMNE

8

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

INSTALLATIONS DES NOUVEAUX CCQ

9

RENTRÉE SCOLAIRE

STABILITÉ DES EFFECTIFS

9

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

LA VILLE AGIT POUR PROTÉGER SES ÉCOLES CONTRE LA CANICULE

SOMMAIRE

3 **Éditorial**

4 DOSSIER
Les grands travaux de voirie qui débutent cet automne

8 **Vie municipale**

9 **La Ville en mouvement**

10 **Tribunes**

12 LA VILLE EN IMAGES
Été 2026

16 AGENDA
Septembre à Décembre

GARDEZ LE LIEN AVEC VOTRE VILLE

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER* !

labaule.fr

*Infolettre

Directeur de la publication:
Franck Louvrier

Rédacteur en chef:
Philippe Rouger

Rédaction et mise en page:
Direction de la Communication

Ne pas jeter sur la voie publique

Crédits photo:
- Ville de La Baule-Escoublac
- Adobe Stock. beeldbank
- Spaarnestadphoto.com
- Macrovector - Freepivk

Impression: OFFSET 5
Tirage: 19 000 exemplaires

NOUS VOUS ACCUEILLONS

Hôtel de ville
7 avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac
· Lun / ven : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
· Sam : 9h à 12h
Tél : 02 51 75 75 75

Annexe de mairie de Lajarrige
Avenue de l'Étoile - Place des Palmiers
44500 La Baule-Escoublac
· Lun / ven : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h15
· Sam : 9h à 12h
Tél : 02 51 75 75 35

Annexe de mairie d'Escoublac
39 avenue Henri-Bertho
44500 La Baule-Escoublac
· Lun / ven : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h15
· Sam : 9h à 12h
Tél : 02 51 75 11 75

Annexe de mairie du Guézy
121 avenue Saint-Georges
44500 La Baule-Escoublac
· Lun / ven : 8h15 à 12h et 13h30 à 16h45
Tél : 02 40 61 00 52

ÉDITORIAL

> ***Une tendance se consolide : l'étalement de la consommation touristique tout au long de l'année. Cette évolution (…) témoigne de la capacité du territoire à séduire en avant et arrière-saison tout comme l'été. Cela constitue une dynamique encourageante qui contribue à renforcer un modèle touristique plus durable, équilibré et créateur de valeurs pour l'ensemble des acteurs de la commune.***

Chères Bauloises, chers Baulois,

La saison estivale que nous venons de connaître a été particulièrement riche d'enseignements pour notre ville balnéaire.

Dans un contexte marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs (plus de 40 jours de canicule) dont les effets ont été contrastés selon les activités, le bilan global est plutôt satisfaisant et confirme que notre destination est un territoire attractif qui conforte sa dynamique.

En 2026, si le nombre de nuitées a sensiblement diminué par rapport à 2025, celui des excursionnistes, ces visiteurs qui viennent à la journée sans rester dormir, est nettement à la hausse. Il confirme d'ailleurs l'attrait grandissant de la presqu'île pour les visiteurs de proximité, qui veulent se dépayser mais ne peuvent partir loin et longtemps, en raison aussi de leur pouvoir d'achat (prix des carburants).

Au-delà de ces conditions climatiques exceptionnelles, notre territoire retrouve donc un niveau d'activité comparable à celui observé avant 2025, témoignant d'un retour à des repères de fréquentation plus habituels.

D'une façon plus globale, une tendance se consolide : l'étalement de la consommation touristique tout au long de l'année. Cette évolution, observée depuis plusieurs années, traduit une fréquentation de mieux en mieux répartie dans le temps et témoigne de la capacité du territoire à séduire en avant et arrière-saison tout comme l'été. Cela constitue une dynamique encourageante qui contribue à renforcer un modèle touristique plus durable, équilibré et créateur de valeurs pour l'ensemble des acteurs de la commune.

Ainsi, les remontées des professionnels du tourisme laissent apparaître de la satisfaction générale malgré parfois des disparités en fonction des secteurs d'activité. Il en ressort une saison dans l'ensemble positive malgré des comportements de consommation en évolution : une montée en puissance des réservations de dernière minute, une clientèle plus attentive à ses dépenses et l'importance croissante de l'animation du territoire pour soutenir la fréquentation.

Pour beaucoup, la saison 2026 s'est véritablement lancée après le 14 juillet, avec une activité très concentrée sur quelques semaines assurant malgré tout des chiffres d'affaires satisfaisants. Les fortes chaleurs ont également modifié les habitudes de consommation, avec une fréquentation davantage reportée en soirée et dans les lieux climatisés. Par exemple, notre cinéma municipal le Gulf stream a connu un été record de fréquentation, la météo très chaude, couplée à une programmation riche, a incité les gens à venir s'y rafraîchir.

D'une façon générale, les professionnels du tourisme ont clairement compris que pour eux, l'enjeu est maintenant de s'adapter à ces nouveaux rythmes tout en trouvant le bon équilibre entre la qualité de service, le chiffre d'affaires et la masse salariale.

Autre bilan à dresser en cette fin de saison, celui de la sécurité. Là encore, la satisfaction est de mise.

Nos renforts saisonniers de Police ont totalement justifié leur présence, à une période où notre population est multipliée par 10. Force est de constater qu'ils ont été particulièrement efficaces, notamment avec une très forte présence sur le terrain empreinte de discernement.

Il nous faut aussi remercier et féliciter les sapeurs-pompiers pour le travail qu'ils ont eu à accomplir en presqu'île. Fort heureusement, nous n'avons pas connu les incendies dévastateurs qui ont frappé de nombreuses régions de notre pays, en particulier le sud-ouest, le Var et la Corse. Mais nos « soldats du feu » locaux ont eu à s'employer à plusieurs reprises, notamment juste au nord de la Route bleue et autour de Guérande, réussissant à chaque fois à fixer rapidement les départs de feu puis à les maîtriser.

Dernier point sur la sécurité estivale, nos mesures préventives et notre fermeté dans l'action nous ont permis de ne pas avoir à subir de tentatives d'intrusion des gens du voyage. Constance et fermeté, ne rien lâcher, ne pas se laisser impressionner : voici quelques clés indispensables pour éviter des visiteurs qui ne respectent pas les lois de la République.

Avec l'ensemble de ces signaux positifs, prenons déjà rendez-vous pour la saison prochaine.

Franck Louvrier

Maire de La Baule-Escoublac
Vice-Président du Conseil régional
des Pays de la Loire

DOSSIER

VOIRIE : DE NOUVEAUX TRAVAUX CET AUTOMNE

La trêve estivale des importants travaux bruyants ou d'extérieur s'étant terminée le 31 août, ceux-ci peuvent reprendre.
Devenue véritable ville-balnéaire avec de l'activité à l'année, La Baule-Escoublac poursuit son développement. Cela nécessite aussi pour la commune de lancer et poursuivre les projets structurants.
Outre la reprise des travaux de la promenade de mer (cf. p.6), deux autres chantiers d'envergure viennent de débuter.

© ETPO

AVENUE GUY DE LA MORANDAIS **UNE RÉHABILITATION INDISPENSABLE**

Alors qu'il s'agit d'un axe structurant d'accès au centre-ville en provenance d'Escoublac, cette avenue n'a pratiquement pas reçu l'entretien qui lui est nécessaire depuis des décennies. À l'état lamentable de la chaussée, accidentogène par endroits, s'ajoute le problème de la vitesse et du stationnement des riverains.

Depuis début septembre, la Ville poursuit l'aménagement complet de cette avenue.

Ce vaste chantier comprend la reprise de voirie, l'intégration des mobilités douces (en particulier le vélo), le stationnement (création de 71 nouvelles places), l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite), la végétalisation (plantation de nouveaux arbres) et les travaux préalables d'effacement et d'enfouissement des réseaux aériens. Ceux-ci ont déjà précédé le réaménagement sur la partie haute de l'avenue.

Afin de maintenir la circulation avec la mise en place de déviations, ce projet va s'effectuer en 3 phases : la première entre l'avenue Bertho et le cabinet médical situé à la hauteur du n° 118, puis entre celui-ci et le n° 52, et enfin jusqu'au n°1 de l'avenue.

Pour la tranche 1, les travaux d'aménagement de la voirie vont débuter mi-octobre, alors que les travaux préalables d'effacement et d'enfouissement des réseaux ont déjà été réalisés sur cette partie. Ceux-ci vont néanmoins se poursuivre sur la tranche 3 pendant ce temps. Les autres tranches s'enchaîneront à la suite dès que les travaux seront terminés sur la précédente.

La fin des travaux est prévue pour 2028, à raison de 5 à 6 mois par tranche et en respectant la trêve estivale.

Le budget total de cette réhabilitation est de 5,5 M € TTC, dont 4 M € de voirie et 1,5 M € d'effacement des réseaux. ■

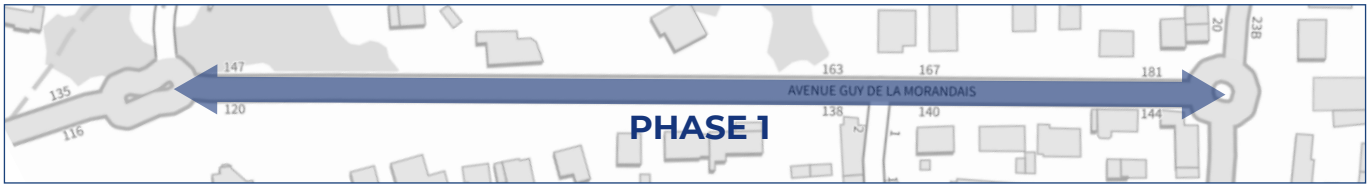

2029 : REPRISE DE LA GESTION DE LA PLAGE PAR LA VILLE

À l'horizon 2029, une nouvelle concession de la gestion de la plage bauloise doit entrer en vigueur. La Ville s'est déjà positionnée pour en récupérer la légitime responsabilité.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie à long terme qui entend concilier deux priorités : le soutien à l'activité économique et la prise en compte des enjeux environnementaux.

La municipalité bauloise souhaite, dans ce futur cadre, améliorer la qualité de la gestion du site, renforcer le soutien aux acteurs économiques, mieux répondre aux attentes des habitants et engager une action plus volontariste sur les questions environnementales, en particulier la propreté, l'érosion et la gestion de l'eau. ■

ENTRETIEN AVEC BERTRAND PLOUVIER

Adjoint au Maire en charge de la plage, de la promenade de mer et des ports.

Question : Pourquoi vouloir reprendre la gestion de la plage ?

Bertrand Plouvier : Dès son élection en 2020, le maire Franck Louvrier s'était positionné en faveur d'une reprise de la gestion de la plage. Avec la baie, elle constitue un élément central de l'identité de La Baule-Escoublac. Elle participe à son image emblématique, au même titre que la promenade de mer, les balades à cheval ou encore toutes les activités balnéaires.

La plage représente également un enjeu économique important avec la présence des clubs nautiques et des restaurants de plage. Ces activités fonctionnent sur une saison courte et nécessitent un accompagnement adapté.

Cette volonté s'explique également par une insatisfaction vis-à-vis du délégataire actuel qui n'a pas tenu de nombreux engagements, en particulier sur des enjeux environnementaux, comme la propreté de la plage ou encore son réensablement.

Q : Comment cette évolution est-elle préparée ?

Il s'agit d'une réflexion globale sur le front de mer. C'est une réorganisation qui s'inscrit dans un projet plus large incluant la requalification de la promenade de mer : les deux sujets doivent être traités de manière cohérente.

Q : Comment un tel objectif se prépare-t-il ?

BP : Sur plusieurs niveaux, car il faut d'abord rappeler que la plage relève du domaine public maritime et appartient donc à l'État, qui décide de l'attribution ou non de la concession.

Dans ce cadre, la Ville a manifesté son intérêt pour reprendre la gestion de la plage en 2029 et a déjà engagé des échanges avec les représentants de l'État, notamment le sous-préfet et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). Il y a un travail commun pour l'élaboration d'un « plan plage ».

Par exemple, aujourd'hui, la plage compte 35 concessions ou occupations, couvrant les restaurants, clubs de voile, clubs d'enfants et structures sportives. Le travail en cours doit permettre de déterminer quels établissements seront maintenus et dans quelles conditions.

Q : Et les autres niveaux ?

BP : En parallèle, des rencontres sont menées avec les exploitants actuels des établissements de plage. La commune affirme vouloir préserver l'esprit balnéaire du site et garantir le maintien des différentes activités, au-delà de la seule restauration. L'enjeu est de vérifier que les professionnels disposent de conditions viables pour exercer leur activité tout en tirant les leçons du fonctionnement actuel.

À partir de 2028, un cahier des charges sera établi pour chaque lot avant le lancement d'un appel d'offres. Les candidats répondront lot par lot, et les attributaires devraient être connus à l'automne 2028 et pourront alors préparer soit leur installation… ou leur départ.

Q : Qu'est-ce que la Ville pense apporter de plus ?

BP : Par rapport au délégataire actuel, la municipalité affirme vouloir être plus attentive à plusieurs aspects.

D'abord, la propreté et l'entretien général de la plage, sujet qui revient régulièrement dans les remarques des habitants. Cela concerne en particulier le tri et la gestion des déchets sur la plage.

Puis, le soutien à l'activité économique. Ainsi la municipalité ne veut pas se limiter à percevoir des redevances : en modulant celles-ci, elle entend accompagner durablement les établissements afin d'assurer leur pérennité.

Enfin, la commune affiche ses ambitions environnementales et veut développer des projets structurants : Eco-Plage 2 dans la continuité d'Eco-Plage 1, le réensablement de la plage, l'étude d'une usine de traitement de dessalement de l'eau de mer permettant de l'utiliser pour l'arrosage d'équipements municipaux comme les stades.

Q : Le problème du réensablement semble devenir préoccupant ?

BP : En effet. Chaque année, la Ville doit intervenir pour déplacer du sable et redessiner la plage. Mais cette réponse n'est plus adaptée sur le long terme.

Ainsi, l'hiver dernier a entraîné une perte de 100 000 m³ de sable alors que seulement 8 000 m³ ont pu être récupérés, soit un déficit de 92 000 m³ ! Il est donc indispensable de travailler à un véritable plan de réensablement, pérenne. Des études doivent également être menées pour mieux comprendre les causes de cette érosion, notamment en lien avec l'évolution des courants marins et d'autres facteurs d'aménagement du littoral. ■

DU REMBLAI...
à la
Promenade de mer

REPRISE DE LA RÉHABILITATION DE LA VITRINE BAULOISE

Avec la fin de la réalisation dans les temps prévus de la phase 1 de la première tranche du projet, les usagers ont pu découvrir concrètement à quoi va ressembler leur promenade de mer pour les décénnies à venir.

Dès début septembre, la poursuite de cet ambitieux projet de réhabilitation de la promenade de mer s'est engagée.

Les travaux concernent cette fois la phase 2 de la tranche 1, entre les avenues Léo Delibes et Louis Lajarrige, pour une livraison prévue en juin 2028, tout en respectant la trêve estivale.

Dès l'ouverture de la première phase, la qualité de la réalisation et les réponses apportées aux nombreuses difficultés techniques rencontrées (reconstruction du perré notamment) ont marqué l'ensemble des usagers.

La réhabilitation de notre front de mer vise à requalifier cette partie de 5,5 km linéaires, vitrine de notre ville balnéaire, pour en faire une véritable promenade de mer, moderne et écologique.

D'abord un enjeu environnemental en renforçant le rôle des ouvrages de soutènement et de défense contre la mer pour empêcher la montée des eaux issue du réchauffement climatique, c'est aussi un projet d'urbanisme ambitieux qui entend ouvrir cet espace à tous et à toutes les mobilités.

De surcroît, ce projet fait l'objet d'un financement spécifique qui n'obère en rien les autres investissements de la commune (voirie, infrastructures culturelles et sportives...). ■

COÛT DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE SURFACE

- 11 M €/km à La Baule-Escoublac
- En comparaison, 10 M €/km à Pornichet

Pour La Baule-Escoublac s'ajoutent des frais qui ne concernent pas sa voisine : travaux de mur de protection marine, reconstruction des locaux (restaurants, postes de secours).

Les coûts sont donc en parfaite cohérence.

DURÉE DES TRAVAUX

- 2 ans pour 900 m linéaires, soit 450 m/an à La Baule-Escoublac pour un projet comprenant la reconstruction du mur de protection, la reconstruction des locaux de plage et la requalification de l'espace public.
- En comparaison, 4 ans pour 2,2 km linéaires, soit 550 m/an à Pornichet pour un projet comprenant uniquement la requalification de l'espace public.

La cadence du chantier s'avère donc très bonne.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX - PHASE 2

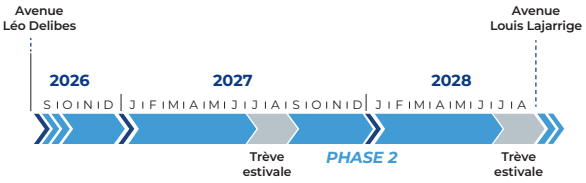

PLAN DE DÉVIATION

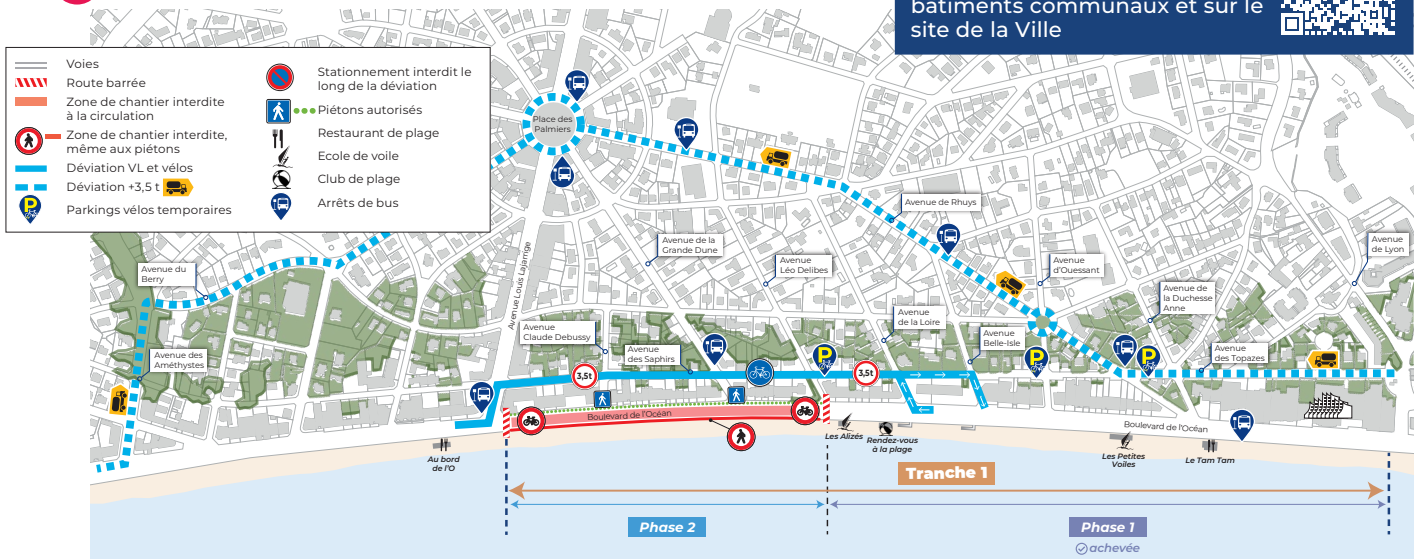

La Ville a réalisé une brochure explicative pour connaître plus en détail la nature et le développement du projet, le calendrier des travaux et les modifications du plan de circulation.

Ce document est disponible à l'Hôtel de Ville, dans les annexes de mairie, dans l'ensemble des bâtiments communaux et sur le site de la Ville

QUARTIER AQUABAULE - LES ROCHES ROUGES
UN PLAN COMPLET DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

Le quartier Aquabaule Les Roches rouges devrait connaître un regain d'activité avec l'ouverture de l'hôtel « Les Cimes bleues ». L'aménagement de sa voirie s'imposait donc pour s'adapter à cette évolution.

La reconstruction du complexe Aquabaule et la création d'un hôtel et d'une résidence ont fait émerger des besoins de requalification globale de ce secteur proche de l'avenue Lajarrige. Ce projet de réaménagement urbain entend répondre à la fois aux nouveaux usages qui vont en découler (accès depuis la plage, nouveaux besoins en stationnements publics, quai des bus de desserte, sanitaires…), mais aussi proposer un traitement qualitatif et harmonieux de l'ensemble du quartier, en rapport avec sa proximité avec la mer.

Ces travaux de voirie ne pouvaient toutefois être programmés qu'après la livraison des opérations immobilières du secteur en raison des nuisances de celles-ci.

Ils concernent les terrassements et la voirie, l'assainissement des eaux pluviales, l'éclairage public et les réseaux électriques et de télécommunication.

Une attention particulière a été apportée au stationnement public et à la végétalisation. Ainsi, le nombre de places actuelles, 121 plus 2 PMR (personnes à mobilité réduite), sera augmenté à la fin des travaux de 81 unités plus 1 PMR et 26 appuis vélos, dont un parking de 29 places jouxtant Aquabaule. De même, plusieurs dizaines de nouveaux arbres seront plantés.

Afin de ne pas bloquer tout le quartier, les travaux qui débutent fin septembre seront réalisés en trois phases (avec le respect de la trêve estivale) pour une livraison complète en juin 2028. Leur coût total sera de l'ordre de 2,4 M € TTC. ■

Avant tout gros travaux structurants, les riverains concernés sont conviés à une réunion de quartier ou reçoivent un courrier d'information afin de prendre connaissance des détails du chantier et de son calendrier.

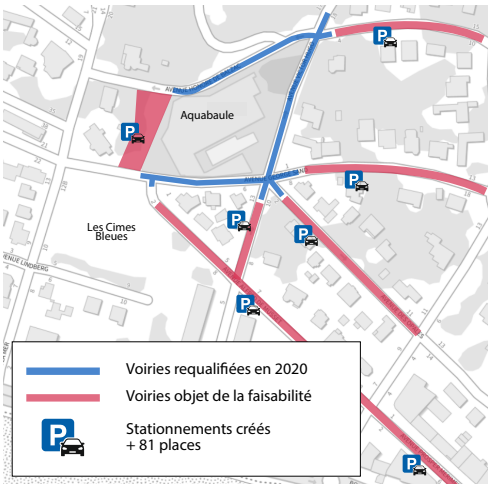

TRAVAUX DE VOIRIE
UN BUDGET ANNUEL CONSÉQUENT

La Baule-Escoublac compte 230 km de voirie.

Afin de rattraper les retards, la municipalité consacre chaque année aux alentours de 10 M € à l'entretien de ce linéaire, soit la moitié de son budget d'investissement.

Ce montant sera porté cette année à 12 M €, en raison de l'ouverture des deux importants chantiers de l'avenue Guy de la Morandais et du secteur Aquabaule-Roches rouges *(cf. supra)*, qui n'empêcheront pas la continuité de l'entretien dans d'autres parties de la commune.

Il est important de comprendre que par « travaux de voirie », la partie principale concerne la rénovation de la chaussée, mais il faut aussi y ajouter les travaux de terrassement, l'enfouissement des réseaux aériens lorsqu'il est possible, la végétalisation, la signalétique, le mobilier urbain…

L'entretien et la réfection de ces 230 km de voirie de la commune nécessite une attention constante au gré des possibilités d'intervention des entreprises de travaux publics qui ne sont pas forcément disponibles.

Outre les limites budgétaires, il est aussi impossible de transformer la commune en un immense chantier de travaux publics. ■

STABILITÉ FISCALE
TOUJOURS UNE RÉALITÉ À LA BAULE-ESCOUBLAC

Lors de la réception de leur feuille d'imposition concernant les taxes locales, certains foyers ont pu être surpris de constater une hausse certaine de celles-ci. Elle est le fait de l'intercommunalité, dont la part a augmenté, celle de la Ville restant identique.

C'est depuis 2020 un engagement très fort de l'actuelle équipe municipale : la stabilité fiscale communale, pas de hausse des impôts locaux de sa part !

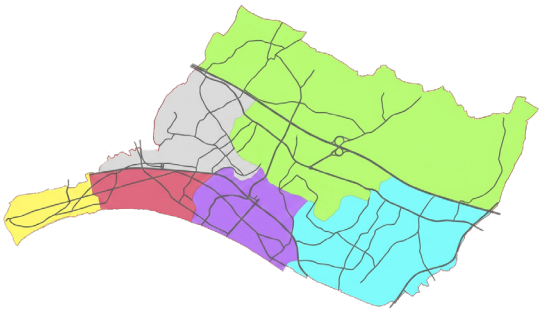

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

INSTALLATIONS DES NOUVEAUX COMITÉS CONSULTATIFS DE QUARTIER

Les Comités consultatifs de quartier (CCQ) constituent des instances consultatives locales de démocratie participative. Ils permettent d'émettre des avis et de faire des propositions mais aussi d'informer.

Mis en place lors de la mandature précédente, ils sont au nombre de six et représentent chacun un quartier distinctif de la commune : Benoît – Grand-Clos – Centre - La Baule-les-Pins – Escoublac – Guézy - Les Floralies - Beslon - Kerquessaud – Salines (cf. carte ci-dessus).

Ces instances ont pour objet de connaître tout problème d'intérêt communal relatif à chacun de ces quartiers de la ville afin de mieux prendre en compte les aspirations des résidents et leurs attentes, dans le cadre d'un développement harmonieux du secteur géographique considéré.

Ils ont pour mission :

- d'associer les habitants aux réflexions sur le cadre de vie (échanges) ;
- de recueillir les attentes et propositions locales, internes à chaque quartier (consultation) ;
- de contribuer à l'amélioration du quotidien dans chaque quartier (propositions).

Ces CCQ ont été reconduits au début de l'été mais ont évolué dans leur fonctionnement afin de gagner en efficacité. Ils se réuniront au minimum une fois par semestre et sont désormais composés de deux collèges :

- 8 élus ou représentants désignés par le Conseil municipal ;
- au maximum 12 habitants majeurs volontaires du quartier concerné, représentants du tissu associatif, acteurs économiques locaux...

Ces derniers ont été déterminés à travers un appel public à candidatures.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté municipale de multiplier les échanges entre les résidents baulois et la municipalité. ■

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025

BILAN DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE LA VILLE

Le surclassement de notre ville dans la strate des communes 80 – 150 000 habitants nous oblige à produire un Rapport annuel d'activité (RAA). Celui de 2025 est disponible sur le site de la Ville.

Le risque d'une telle production serait d'obtenir au final un pensum ésotérique. Au contraire, accessible à tous, agents, élus et administrés, ce document présente de manière synthétique, mais précise, le travail de tous les services de notre municipalité.

Les agents peuvent ainsi considérer le travail accompli durant l'année. Ils peuvent aussi mieux appréhender les tâches réalisées par les autres services. On peut en effet bien travailler côte à côte mais finalement sans très bien savoir ce que fait réellement son voisin.

Pour les élus, ce RAA donne à voir l'ensemble des actions municipales menées par nos services tout au long de l'année. Il peut leur amener des idées et des pistes de réflexion, voire orienter l'organisation de leurs projets.

Quant aux administrés, il met en lumière, au-delà des chiffres, la réalité du travail accompli et la qualité des services rendus à la population par l'engagement quotidien des agents municipaux qu'il faut une nouvelle fois remercier. ■

Lire le RAA 2025

SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX COMMUNES SINISTRÉES PAR LES INCENDIES

Cet été, plusieurs régions françaises ont été durement touchées par des incendies gigantesques, avec des conséquences humaines, sanitaires et matérielles terribles pour ces zones concernées. Elles ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables. Il est donc indispensable d'apporter au plus vite un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire pour la reconstruction.

Comme elle l'avait déjà fait en décembre 2024 de façon exceptionnelle pour Mayotte touchée, par un cyclone dévastateur, la Ville de La Baule-Escoublac a répondu à l'appel de l'AMF, l'Association des maires de France, à la mobilisation générale des municipalités pour soutenir les communes sinistrées, sous la forme d'une subvention équivalente de 10 000 €.

LA VILLE
EN MOUVEMENT

RENTRÉE SCOLAIRE
STABILITÉ DES EFFECTIFS

La rentrée scolaire s'est déroulée à La Baule-Escoublac comme partout ailleurs en France au début du mois. Une stabilité des effectifs est à noter dans le public malgré un contexte de baisse du nombre d'enfants scolarisés au niveau national.

Pour cette rentrée 2026, les effectifs prévus des quatre écoles publiques bauloises étaient de 601 élèves (212 en maternelle et 389 en élémentaire), auxquels s'ajoutent en prévisionnel les 382 enfants des deux écoles privées. Ces chiffres pouvant être réévalués à la hausse avec de nouvelles inscriptions en attente (pour rappel, celles-ci se poursuivent tout au long de l'année), c'est donc un total provisoire pour l'ensemble des écoles bauloises du 1er degré de 983 élèves estimés, soit 10 élèves de moins par rapport à l'année scolaire précédente.

Malheureusement, dans un contexte démographique négatif, La Baule-Escoublac est, comme un peu partout ailleurs dans le pays, dans le « creux de la vague » post COVID pour les naissances, avec une génération relativement importante des enfants de 9/10 ans qui rentre au collège progressivement et une trop faible « ressource » en maternelle pour remplacer ces élèves en élémentaire. ■

CULTURE
NOUVEAU : DES LIVRES À DOMICILE

Vous ne pouvez pas vous déplacer à la bibliothèque ? Alors elle vient à vous !

La bibliothèque de la Ville propose depuis cet été un service gratuit de portage de livres à domicile, destiné en particulier aux PMR (Personnes à mobilité réduite), en convalescence ou isolées.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire préalablement auprès de l'établissement pour que l'un de ses agents se déplace au domicile du lecteur potentiel, en général le jeudi. Celui-ci sera alors conseillé par le bibliothécaire qui lui préparera une sélection d'ouvrages adaptée à leurs goûts et leurs envies et fixera la fréquence des passages en fonction du rythme de lecture.

Les bénéficiaires de ce service vont ainsi pouvoir profiter d'un accompagnement personnalisé et d'un accès facilité à la lecture sans avoir à se déplacer.

Renseignements et inscription : 02.40.24.18.81

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
LA VILLE AGIT POUR PROTÉGER SES ÉCOLES CONTRE LA CANICULE

Avec le réchauffement climatique, lutter contre les effets de la chaleur devient un enjeu prioritaire qui s'invite également dans les écoles. La Ville a parfaitement intégré cette problématique et l'a déjà anticipée dans ses écoles.

En mai dernier, les écoliers ont été confrontés à une chaleur écrasante en salles de classe, avec un département placé en vigilance orange canicule. Des premières mesures ont été prises dans les établissements scolaires, notamment avec des réorganisations des horaires de cours. Et la municipalité a pu doter dans l'urgence ses quatre établissements scolaires de brumisateurs et de ventilateurs.

D'une façon plus globale, l'adaptation au changement climatique, notamment dans les écoles, est l'une des priorités affichées par la Ville. Elle s'est déjà emparée du sujet pour préparer les écoles de demain : climatisation, ventilateurs, ombrage, rénovation…

Lancé depuis deux ans, le projet de désimperméabilisation de la cour de l'école Bois-Robin (Escoublac), qui a touché son but cette rentrée, fait office de précurseur : cour végétalisée, espaces extérieurs pour les écoliers repensés… Cette transformation est le fruit d'une concertation collective incluant les élèves qui ont fait preuve de perspicacité et de réalisme sur le sujet.

La même démarche sera menée pour les autres établissements scolaires de la ville au fur et à mesure du temps.■

LA VILLE POUR TOUS
L'ÉCOLE, BERCEAU DE L'INCLUSION

La Ville de La Baule-Escoublac s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche inclusive en faveur de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Dans ce cadre, une Unité d'enseignement externalisée (UEE) a été créée au sein de l'école primaire Les Pléiades – Dany Lamy, en partenariat avec l'Éducation nationale et l'association Jeunesse et Avenir, dont l'Institut médico-éducatif (IME), gestionnaire de l'unité d'enseignement externalisée.

Forte du succès de ce dispositif, la Ville a renouvelé la convention tripartite en vigueur lors du conseil municipal du 28 août. Avec ce document, la Ville met à disposition des locaux adaptés et permet l'accès au service de restauration scolaire pour les élèves de l'UEE, encadrés par les professionnels de l'IME. De plus, elle collabore avec l'équipe de l'UEE pour favoriser l'inclusion des élèves concernés dans la vie de l'école.

Ainsi, la pérennisation de ce dispositif inclusif permet aux enfants en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement spécialisé tout en étant intégrés dans un environnement scolaire ordinaire. Cette convention favorise également la coordination entre les acteurs éducatifs, médico-sociaux et municipaux, essentielle pour la réussite des Projets personnalisés de scolarisation (PPS). Enfin, la Ville s'inscrit dans une dynamique de solidarité territoriale, en lien avec les orientations de l'Agence régionale de santé (ARS) et de l'Éducation nationale. ■

DÉMOCRATIE

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.
Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

LA BAULE AUDACIEUSE

Si l'étude de l'Hôtel de Police municipale a débuté sous le mandant précédent, la pose de sa première pierre traduit la concrétisation d'un projet ambitieux, au service des résidents baulois. Car comme un particulier, une municipalité doit respecter pour tous ses bâtiments les procédures d'urbanisme (études d'impact, permis de construire, recours éventuel...) et leurs temps d'instruction. Le pôle Clémenceau est donc maintenant une réalité qui sortira de terre en 2028.

Erigé en coordination avec le nouvel Espace des solidarités du Conseil départemental, la Ville se dote d'une infrastructure « bipède » : sécurité d'un côté, social et santé de l'autre. Loin d'être un projet « pharaonique » (4,5 M € pour la Ville, 1,5 M € pour le Département), ceux qui ont boycotté la pose de la première pierre du site ne font que manifester leur mépris envers la population bauloise qui a tant besoin de ces services !

Témoignage de leur méconnaissance des réalités de la commune, ce sont les mêmes qui mettent en doute la présence sur le terrain de nos policiers municipaux : ils doivent ne jamais déambuler dans la ville pour ne pas les apercevoir... C'est surtout totalement insultant pour nos agents et leur implication remarquable dans leur travail. Ainsi, des solutions ont été trouvées pour garantir leur présence active et efficace dans la ville tout en leur garantissant leurs temps de repos.

La majorité municipale de La Baule Audacieuse n'a que faire des postures et des déclarations à l'emporte-pièce : ses élus travaillent quotidiennement auprès des résidents baulois, dans leur intérêt.

Ainsi l'Hôtel de Police municipale a été pensé pour anticiper la continuelle montée en puissance de ce service (36 effectifs auxquels vont s'ajouter 10 autres prochainement). Il va permettre de créer une brigade canine et de mettre en place un Centre de Supervision Urbain ultramoderne, sur lequel la Ville de Pornichet va venir nous rejoindre. « Gémir n'est rien, agir est tout. »

Contact : labaule.audacieuse@gmail.com

PASSIONNÉMENT BAULOIS

Le dernier numéro du bulletin municipal financé par les impôts des Baulois, ressemble plus à un exercice d'auto-promotion qu'à une information objective. Il transforme des projets anciens promis lors du précédent mandat en annonces nouvelles. L'Hôtel de police a accumulé les reports. La maison médicale du Bois d'Amour attend toujours les travaux. Quant à la « promenade de mer » seule une phase de 700 mètres est livrée, pour un coût équivalent à deux années d'investissement de la commune, alors qu'il reste huit fois plus à réaliser. Sur la police municipale comme sur la voirie, les chiffres annoncés se heurtent à la réalité vécue par les habitants. Même incohérence pour la culture. L'exposition John Howe, préparée depuis deux ans, est annulée avant son vernissage, officiellement pour raisons de coût. Pourtant, celle dédiée aux sculptures de Michel Bassompierre, d'un montant identique est maintenue et nécessite au surplus un crédit supplémentaire. Les baulois ont droit à la vérité.

LA BAULE-ESCOUBLAC AUTREMENT

Un été difficile s'achève, et cette rentrée devrait être plus que jamais celle des projets pour que notre commune puisse affronter les années à venir, devant les incertitudes de toutes sortes. Notre commune est-elle prête pour les prochains désordres climatiques ? Réfléchissons-y ensemble, dans une commission citoyenne.

La rentrée c'est aussi les inscriptions aux activités sportives et culturelles, pour les adultes et les plus jeunes. Notre commune ne manque pas d'associations très diverses ni de nombreux équipements sportifs. Cependant, pour beaucoup de familles modestes, ces inscriptions représentent un coût très lourd, voire inaccessible. Pour une raison assez obscure, Aquabaule a des tarifs plus élevés que les autres piscines de Cap Atlantique ; le nouveau délégataire pour les terrains de tennis municipaux semble avoir augmenté sensiblement ses tarifs, là encore plus élevés que ceux des communes voisines, particulièrement le Padel, qui fait parler de lui pour d'autres raisons. Là aussi réfléchissons-y ensemble pour permettre au plus grand nombre l'accès aux activités sportives et culturelles dans notre commune !

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

UNE AMBITION POUR LA BAULE

La municipalité a enfin pris les grands moyens pour contrer le développement de la délinquance. Les renforts de CRS cet été en sont le meilleur exemple tout comme la présence des patrouilles sur la voie publique. Le CLSPD devra poursuivre sur cette voie en associant en permanence prévention et dissuasion afin que cet organisme ne soit pas qu'un leurre de plus. L'élu du Rassemblement National que je suis demeurera sur cette ligne en maintenant une vigilance permanente. Les Baulois doivent vivre en sécurité dans leur ville et celle-ci doit prendre les mesures qui s'imposent. L'installation promise de bornes d'appel répond à l'une de nos préconisations de la dernière campagne municipale. Mon groupe démontre ainsi qu'élus de la majorité et de la droite nationale peuvent s'entendre pour l'intérêt commun. Notre aval du budget va dans ce sens même si le chantier de la promenade de mer soulève toujours des interrogations. S'opposer sans obstruction stérile sera le fil conducteur de mon mandat.

Contact : uneambitionspourlabaule@gmail.com

EN IMAGES

Pose de la 1ere pierre de l'Hôtel de Police

Exposition BASSOMPIERRE

Dryadestivales
Laurent Voulzy ©SouvenirNouveau

Soirée moules-frites à Escoublac

33ème exposition Patrimoine
Histoire locale du Relais Culturel

Les nocturnes du marché

Assemblée générale du GRSB

Brocante professionnelle
Place de la Victoire

39e Triathlon Audencia

Journées Européennes
du Patrimoine

EN IMAGES

Don de sang - Les Floralies

Accueil des saisonniers de la Ville

Beach Tour Prévention

Cérémonie officielle du 14 juillet

Voiles de Légende ©Hugues Driancourt

Accueil des renforts de Police et des CRS en présence du nouveau préfet de Région

Journée Belle Époque avec Jo-Wilfried TSONGA

Portes ouvertes du Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour

Ciné Ma Plage

FC Nantes - VFC La Roche
Stade Moreau-Desfarges

La Baule Jazz Festival
©Patrick Gérard

La Baule Comedy avec Gad Elmaleh - Parc des Dryades

Journées commerciales

Derby Jokari
©Hugues Driancourt

Open Swim Star

La Nuit Blanche des Dryadestivales
Synaspon ©SouvenirNouveau

Les p'tits théâtres - Bois des Aulnes

Match d'exhibition de polo sur la plage

EN IMAGES

Exposition – Collection Cousin – Musée Boesch

Marché du terroir d'Escoublac

Pardon de La Baule

Résidence d'artiste - Lingjun Yue

Les Instants Lajarrige

Visite du du CIS avec le préfet

Vernissage de la 33e exposition Patrimoine Histoire locale du Relais Culturel

Remise de chèque à La chaîne de l'espoir

Wonder Club - Parc des Dryades ©Obskuragency

Festival International de Bridge
©La Baule Évenements

Assemblée générale ASAP Benoit

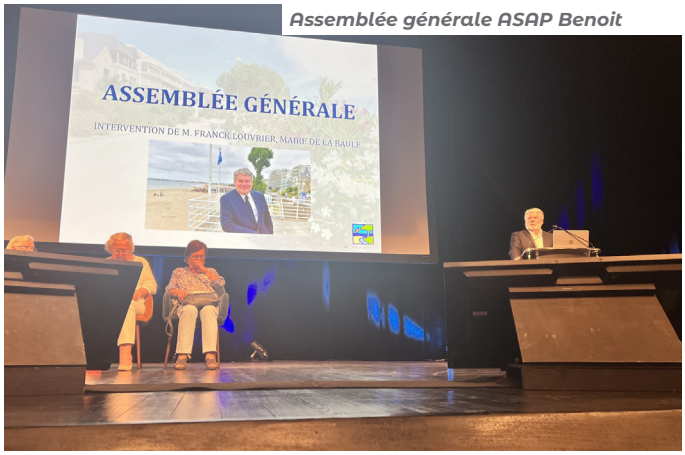

Nuit blanche des galeries

La Nuit des étoiles

Rencontres musicales de La Baule et du Pays blanc ©Zoé Mojon Doyard

Exposition Bernard Boesch
Chapelle Sainte-Anne

Élégance by Lajarrige

Messe en hommage aux péris en mer

AGENDA

Programme complet et détaillé sur Internet et les réseaux sociaux
@VilleLaBaule **labaule.fr**

OCTOBRE

1 au 4
Festival de la fiction et du documentaire politique
Cinéma le Gulf Stream

2
Atelier numérique : maîtriser son smartphone au quotidien
Bibliothèque Henri Queffélec

3 oct. au 3 janv.
Laurence 1011 - Faiences Nicolas Le Guillou
Musée Boesch

3 oct. au 3 janv.
Marion Cicéron
Musée Boesch

4
Course La Baule Rose
Plage Benoît

8 au 11
Music All Fest
Salle des Floralies

Jusqu'au 11
Exposition SLAB
Espace culturel - Chapelle Sainte-Anne

16
Atelier langue Espagnol
Bibliothèque Henri Queffélec

17 oct au 22 nov
Exposition Jean Sala, peintre de la Belle Époque
Espace culturel - Chapelle Sainte-Anne

23 au 26
Semaine de l'arbre
Marché central

29 au 31
Animations d'Halloween
Dans tous les quartiers de la Ville

NOVEMBRE

6
Atelier numérique : Bien utiliser sa messagerie
Bibliothèque Henri Queffélec

7 et 8
Marathon de la Côte d'Amour
+ d'infos: marathondelacotedamour.com

11
Commémoration de l'Armistice de 1918
Place de la Victoire

20
Atelier langue Espagnol
Bibliothèque Henri Queffélec

27
Le rendez-vous des ainés
Bibliothèque Henri Queffélec

28 nov. au 3 janvier
Exposition Noël magique ! « Lumières de Noël»
Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

DÉCEMBRE

2
Spectacle : Flocon, Neige et Tourbillon
Maison de la vie associative Antoine de Saint-Exupéry

5
Cérémonie des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
Place de la Victoire

10 au 30
Le grand mois de la petite enfance
Bibliothèque Henri Queffélec
+ d'infos: 02 40 24 18 81

10 au 13
Marché de Noël d'Escoublac
Place de l'église

9, 10 et 11
Repas des aînés
Inscription auprès du CCAS début décembre

12 déc. au 3 janv.
Noël magique !
« Panique au pays du Père Noël »
Bois des Aulnes

Illuminations
Dans tous les quartiers

Piste de luge
Place de la Victoire

Ateliers et spectacles
Bibliothèque Henri Queffélec
+ d'infos: labaule.fr

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

• Vendredi 30 octobre
• Vendredi 27 novembre
• Vendredi 18 décembre
à 18h

LIVE

En direct et en replay sur la page Facebook de La Baule-Escoublac.
@VilleLaBaule

Palais des congrès et des festivals
JACQUES CHIRAC - ATLANTIA
Suivez la programmation au jour le jour sur **atlantia-labaule.com**
Informations et réservations:
02 40 11 51 51